



# POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES

---

**Adoption par :** Conseil d'administration

**Date d'adoption :** 1<sup>er</sup> octobre 2017

**Date de modification :**

---

## 1. OBJECTIFS

Dans sa volonté de récompenser le développement de ses athlètes, la Fédération québécoise d'ultimate (FQU) souhaite offrir un soutien financier aux athlètes qui la représentent sur la scène nationale ou internationale.

Cette politique vise à définir les critères de sélection ainsi que les modalités et principes de subventions pour les athlètes du Québec participants à des compétitions nationales et internationales.

## 2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Seuls les membres de la FQU et résidant du Québec peuvent bénéficier de ce programme.

L'athlète doit avoir été sélectionné sur une équipe provinciale ou nationale ou avoir participé, avec son équipe, à un processus de qualification pour obtenir sa place lors de l'évènement. Cet évènement doit être sanctionné par l'association ou la fédération de la province ou du pays hôte.

Les demandes de soutien financier pour des compétitions qui se tiennent au Québec ne sont pas admissibles.

## 3. PROCESSUS D'APPROBATION

La demande doit contenir toutes les informations énumérées au point 4 de cette politique et être transmise à [info@fqu.ca](mailto:info@fqu.ca). Elle sera ensuite analysée par le comité compétition de la FQU qui déterminera si la demande est acceptée et le montant attribué.

Les montants seront déterminés en fonction du budget du programme et de l'évaluation du comité.

### Critères d'évaluation

- Performances de l'athlète ;
- Le niveau de compétition s'inscrit dans son développement vers l'excellence ;
- Coûts reliés à la pratique de l'activité ;
- Sources de financement déjà acquises ;
- Situation financière de l'athlète ;

- Plan de développement de l'athlète.

Le comité tiendra aussi compte des facteurs suivants : nombre de demandes reçues, budget disponible, besoins des demandeurs, etc.

Une seule demande par année par personne est acceptée.

#### **4. INFORMATIONS À TRANSMETTRE**

Voici les informations de l'athlète à fournir afin de soumettre une demande de soutien financier

##### **Informations personnelles**

Coordonnées, date de naissance, numéro d'assurance sociale et nom de l'association affiliée.

##### **Statut**

Si vous êtes étudiant, vous devez préciser dans quel domaine et quel établissement scolaire vous étudiez. Vous devez inscrire également la prochaine session à laquelle vous serez inscrit. Si vous n'êtes pas étudiant, mentionnez votre occupation et employeur.

##### **Compétition**

Détaillez votre activité et le besoin de l'aide financière. Exposez vos résultats et les compétitions auxquelles vous avez participé. Précisez le ou les événements à venir en mentionnant s'il est national ou international.

Honneurs sportifs et académiques reçus. Objectifs sportifs et académiques de la prochaine année.

Implication bénévole, sociale ou communautaire.

##### **Revenus et dépenses**

Un budget annuel complet reflétant les revenus et les dépenses de l'athlète reliées à la pratique de sa discipline.

Revenus : parents, emploi, prêts et bourses, gouvernement, bourses, commanditaire, etc.  
Dépenses : loyer, vêtements, transport, frais scolaires, frais médicaux, frais d'inscriptions et de voyages aux compétitions, frais d'équipement sportif...

##### **Autres documents à fournir**

Preuve de la sélection ou de la qualification, preuve de résidence, preuve de sanction de la compétition, photocopie du bulletin scolaire s'il y a lieu, photo en action.

#### **5. EXIGENCES DE LA FQU**

En contrepartie, l'athlète devra fièrement représenter la FQU à l'étranger et respecter les conditions de la FQU qui seront détaillées lors de l'approbation.